Document generated on 10/12/2024 1:20 a.m.

Mens
revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française

MENS
Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

Anne-Marie Sicotte. *Marie Gérin-Lajoie. Conquérante de la liberté*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 2005. 503 p.

Michèle S. Jean

Volume 7, Number 2, Spring 2007

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1024127ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1024127ar

See table of contents

Publisher(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (print)
1927-9299 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Jean, M. S. (2007). Review of [Anne-Marie Sicotte. *Marie Gérin-Lajoie. Conquérante de la liberté*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 2005. 503 p.] *Mens*, *7*(2), 313–317. https://doi.org/10.7202/1024127ar

Tous droits réservés © Mens, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Comptes rendus

Anne-Marie Sicotte. *Marie Gérin-Lajoie. Conquérante de la liberté.* Montréal, Éditions du remue-ménage, 2005. 503 p.

Cet ouvrage bien documenté nous propose une biographie de Marie Gérin-Lajoie qu'Anne-Marie Sicotte qualifie, dans le prélude de son livre, de « première ministre des femmes » dont « la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste qu'elle a fondée, était le siège [du] gouvernement » (p. 10).

Divisé en 18 chapitres qui vont de la naissance de Marie Gérin-Lajoie en 1867 à sa mort en 1945, l'ouvrage se base principalement sur les documents recensés dans le *Répertoire numérique détaillé du fonds Marie Gérin-Lajoie (1867-1945).* L'auteure avoue dans son prélude avoir cru, jusque-là, les femmes « passives et soumises ; je les ai découvertes combatives, passionnées et branchées sur le reste du monde. » (p. 10). Cette affirmation est un peu étonnante alors que depuis plus de trente ans ont été écrites de multiples thèses et livres qui ont contribué à replacer la femme dans l'historiographie québécoise et à souligner sa contribution active à l'édification de notre société. Mentionnons, par exemple, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* du Collectif Clio dont la première édition est parue en 1982 et que l'auteure ne cite pas dans sa bibliographie.

L'ouvrage retrace fidèlement le parcours de Marie Gérin-Lajoie de sa naissance à sa mort. Née dans une famille bourgeoise, d'un père juriste (sir Alexandre Lacoste) et d'une mère (Marie-Louise Globensky) qui avait bénéficié de l'amitié de Louis-Joseph Papineau pour ses choix de lecture, Marie Gérin-Lajoie a grandi dans un milieu intellectuel au sein duquel elle a pu, grâce à un père attentif, satisfaire son goût de l'étude du

droit. En juin 1883, à l'âge de 15 ans, elle reçoit en cadeau du chapelain du couvent *La femme studieuse* de Mgr Dupanloup, ouvrage qui l'enthousiasma. Mgr Dupanloup est un partisan du travail intellectuel de la femme et il met de l'avant une « méthode d'apprentissage très rigoureuse » qui exige une sérieuse discipline de travail que Marie Gérin-Lajoie adoptera dans la poursuite de son développement intellectuel. Elle est convaincue que les femmes sont capables « de saisir à leur manière les questions élevées et les spéculations hardies de la pensée. » (p. 49). Éprise de justice sociale et grande lectrice des écrits produits par les intellectuels du catholicisme social, elle a su profiter de l'ouverture offerte par l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) qui sera pour elle « comme une sanction, de l'aspiration la plus profonde de son être : justice pour tous. » (p. 99) Cette encyclique, qui affirme l'inviolabilité du droit d'association pour tous, lui permet de développer ses idées sur la nécessité d'une action concertée des femmes. Ses écrits sur le travail et l'éducation des femmes parus dans *Le Coin du feu* en 1893 portent déjà la marque des idées qui l'animeront tout au long de sa vie.

Sa fréquentation des féministes anglophones et protestantes l'aide à développer sa pensée féministe et à préciser les modes d'intervention nécessaires pour faire avancer la cause des femmes. Elle est de tous les combats. Sa lecture d'écrits venus de France sur le « féminisme chrétien » lui fournit les arguments nécessaires pour convaincre l'épiscopat québécois de l'importance de son engagement en faveur de l'amélioration de la condition juridique des femmes ou encore de leur accès à l'éducation supérieure. Elle sait aussi convaincre le haut clergé de l'importance de regrouper les femmes francophones dans un mouvement leur appartenant qui leur permettra d'échapper aux tendances du féminisme révolutionnaire et revendicateur. Inspiré par les écrits de féministes ca-

tholiques et françaises, elle prône un féminisme chrétien, permettant à la femme de poursuivre sa mission d'éducatrice dans le champ social et de donner une nouvelle dimension au travail des dames patronnesses. Cette idéologie lui permet d'opérer la synthèse entre ses convictions féministes et religieuses. C'est en quelque sorte ce difficile équilibre qui anime toute son action.

Douée d'une intelligence peu commune et d'un sens inné de l'organisation, elle se lance dans cette action sociale sans jamais vouloir déroger aux directives de l'Église, à qui elle soumet tous les textes importants de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste, fondée en 1907. Cette dépendance, qui la servit bien durant plusieurs années, allait la perdre au moment de sa demande d'approbation du droit de vote pour les femmes. L'auteure démontre bien ici à l'aide de textes pertinents qu'elle fut, en quelque sorte, trahie par l'évêque coadjuteur de Montréal, Mgr Gauthier, qui refusa de soutenir les demandes de la Fédération en faveur du droit de vote. « J'en ai eu l'âme brisée », écrit-elle (p. 400). Même si elle sait que ce diktat ne lie pas les consciences, elle abandonne la lutte. Des féministes plus hardies comme Thérèse Casgrain et Idola Saint-Jean firent fi de ces interdits et fondèrent les associations (Ligue des droits de la femme et Alliance canadienne pour le vote des femmes) qui allaient aider à mener les femmes à la victoire.

Marie-Gérin Lajoie fut une femme déchirée entre sa compréhension intellectuelle des enjeux de la libération des femmes au plan juridique, politique, social et économique et son attachement indéfectible à l'Église, qui prônait comme une vérité inscrite dans la nature que le rôle de la femme mariée était avant tout de se consacrer à son mari et à ses enfants. Mentionnons seulement son refus d'épouser Henri Gérin-Lajoie si celui-ci ne revenait pas à la pratique religieuse qu'il

avait apparemment délaissée. Sa relation avec son mari est aussi surprenante à certains points de vue : il semble avoir bien accepté son travail mais se dit bien sans elle !

L'ouvrage est plus événementiel qu'analytique. De ce fait, les historiennes et historiens qui ont fréquenté les textes des premières féministes canadiennes-françaises n'y feront pas de découvertes importantes sur l'esprit de l'époque. Cependant, l'itinéraire bien documenté de la vie de Marie Gérin-Lajoie remettra en évidence la difficulté qu'il y avait à mener un tel combat dans un contexte d'une pesanteur religieuse inouïe.

Ce n'est donc pas sur une nouvelle lecture de ces questions que nous fait déboucher l'auteure, mais plutôt sur un approfondissement des moteurs d'action de Marie Gérin-Lajoie et de ses angoisses existentielles – comme celle d'hésiter à se marier – afin de pouvoir « vouer sa vie à la cause féministe » (p. 73). On est aussi surpris de découvrir que, selon elle, « le mariage est un « "milieu meurtrier" pour l'intelligence féminine. » (p. 157).

L'ouvrage sera très utile pour qui est peu familier avec le contexte de cette époque « à l'eau bénite » et fera comprendre combien il fut difficile aux femmes d'obtenir, dans une société où elles avaient de plus en plus besoin de gagner leur vie, le droit de regard sur leur salaire, leur statut matrimonial et leur éducation. Il pourra aussi contribuer, dans une certaine mesure, à l'étude des idéologies ou encore à l'étude du nationalisme de l'époque. Mentionnons que, dans son souci de respecter ses sources, l'auteure adopte un style un peu scolaire dont elle essaie parfois, pas toujours habilement, de s'évader.

La bibliographie, les notes infrapaginales et la chronologie regroupées à la fin sont des supports utiles pour qui souhaite aller plus loin. On peut féliciter l'auteure d'avoir fourni

ces éléments que l'on ne retrouve pas toujours dans des ouvrages de ce type.

Michèle S. Jean
Faculté de Droit et Centre de recherche en droit public
Université de Montréal

Guy Laperrière. *Les congrégations religieuses. De la France au Québec, 1880-1914.* Tome 3, *Vers des eaux plus calmes, 1905-1914.* Québec, Presses de l'Université Laval, 2005. 730 p.

Avec ce troisième tome, Guy Laperrière nous livre le dernier volet de son triptyque sur les congrégations religieuses chassées de France par les lois laïques de la IIIe République et dont plusieurs ont essaimé au Québec au cours de cette période. Au total, l'auteur leur aura consacré plus de 1 500 pages qui révèlent toute l'ampleur de son propos.

On a longtemps vécu du mythe voulant que les portes du Québec très catholique de la fin du XIXe siècle se soient largement ouvertes aux congrégations persécutées par les francs-maçons de la France républicaine et que la « Providence » avait conduites sur les rives du Saint-Laurent. En fait, ces religieux français exilés ont connu des difficultés d'acclimatement, d'intégration culturelle, de financement, de recrutement et, parfois, de relations avec les autorités de l'Église locale. Le but de l'auteur est de cerner l'impact immédiat et les conséquences à long terme de la présence de ces religieux sur le catholicisme québécois et sur la société canadienne-française. À ce chapitre, le travail de Guy Laperrière a le mérite de faire des mises au point salutaires sur le plan de la vérité historique.